



Plan Climat Air Énergie Territorial de La Domitienne

*Stratégie de transition énergétique et
écologique territoriale*

Septembre 2019



Entre Béton Et Nuages



Sommaire

1. Les objectifs quantifiés	3
1.1. Les enjeux du territoire	3
1.2. Les objectifs quantifiés du territoire	4
1.3. Les leviers d'actions des stratégies bas carbone et TEPOS	15
1.4. Les conséquences socio-économiques ou le coût de l'inaction	18
2. Le Plan Action Climat : une stratégie territoriale de transition énergétique et écologique vers le développement durable	20
Axe 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements	20
Axe 2 : Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques	22
Axe 3 : La Domitienne, territoire à énergie positive	24
Axe 4 : Un territoire de consommation et de production bas carbone	26
Axe 5 : Le PCAET, une politique structurante pour le développement du territoire en Domitienne	27
Annexe 1 : La conformité réglementaire de la stratégie	29
Les obligations réglementaires	29
Conformité réglementaire des objectifs	30
Annexe 2 : La cohérence avec la stratégie nationale bas carbone	37
Annexe 3 : Les paramètres prospectifs du territoire	39

1. Les objectifs quantifiés

1.1. Les enjeux du territoire

Les diagnostics menés ont permis d'identifier les principaux enjeux du territoire, qui sont synthétisés dans le tableau suivant.

Émissions de gaz à effet de serre	1 principal secteur émetteur (postes réglementaires hors transit A9) : transport (42%), suivi par 3 postes : résidentiel (22 %) construction (13 %) et tertiaire (11%).
Stockage de carbone	Un stock de 11 fois les émissions annuelles de GES du territoire. Mais un changement d'affectation des sols qui fait diminuer le stock et augmenter le Bilan territorial de GES de 1,3 % par an.
Consommation d'énergie finale	2 principaux secteurs consommateurs : résidentiel (40%), transport (36 %). Suivis par le secteur tertiaire (14%) et industriel (7%) et agricole (3%)
Production et consommation des ENR	11% d'ENR locales dans la consommation d'énergie du territoire, dont 65 % pour le bois bûche (en foyers ouverts peu efficaces) et 35% pour le photovoltaïque
Polluants atmosphériques	Une qualité de l'air méconnue. De probables dépassements en matière de NO ₂ et d'Ozone. La principale source est de loin le transport routier (en particulier pour les NOx) suivi par le résidentiel et l'industrie.
Réseaux énergétiques	Des capacités d'injection d'ENR dans le réseau de Gaz, des capacités dans le réseau électrique qui permettent un développement de moyen terme mais qu'il faudra renforcer par la suite.
Vulnérabilité au changement climatique	3 enjeux principaux : <ul style="list-style-type: none">- La baisse de la disponibilité de la ressource en eau dans un contexte d'augmentation des besoins, notamment pour l'agriculture- Une nécessité d'adaptation des pratiques agricoles et en particulier viticoles,- Un risque de contamination des étangs par l'eau salée pouvant détruire la richesse de la biodiversité existante. Ainsi que d'autres enjeux de 2 nd rang sur le territoire : l'augmentation des risques naturels et l'augmentation des épisodes caniculaires.

1.2. Les objectifs quantifiés du territoire

1.2.1. Le cadre de réflexion

Face à ces enjeux dont le diagnostic a permis une évaluation qualitative ou quantitative, La Domitienne a mis en œuvre une stratégie Air-Energie-Climat.

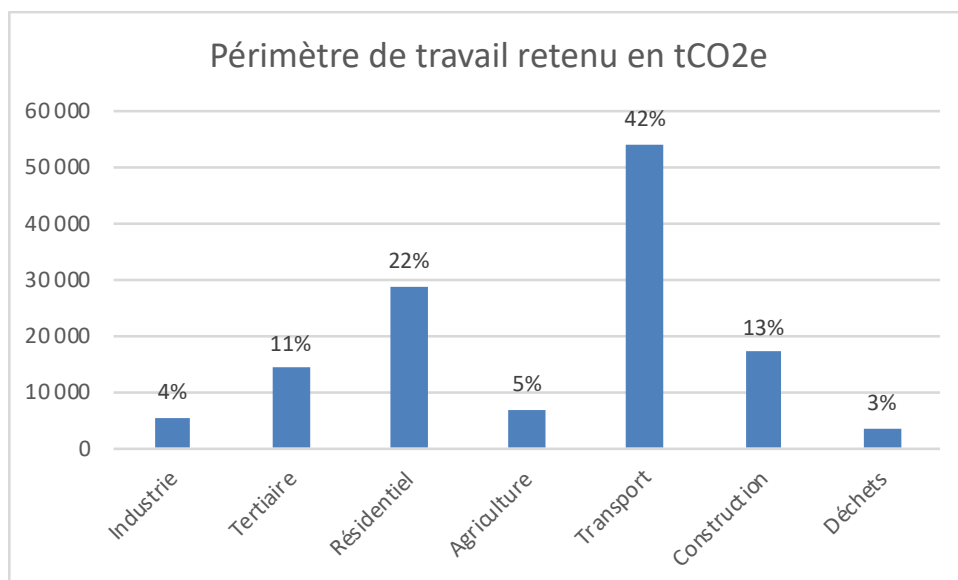
Certains de ces objectifs peuvent et doivent être quantifiés.

Pour servir de base aux calculs des objectifs quantifiés un périmètre de travail a été défini. Ce périmètre intègre l'ensemble des postes imposés par la réglementation : Industrie, tertiaire, résidentiel, Agriculture, Transport et Déchets. Le poste construction a été ajouté afin de servir de support à l'objectif réglementaire sur les matériaux biosourcés et par volonté d'articulation avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Les postes « consommation » et « alimentation » ont donc été exclus. Ces derniers ne sont effectivement pas intégrés dans les objectifs nationaux et régionaux et leur prise en compte dans les objectifs de la Domitienne ne permettrait pas de rendre lisibles les articulations entre le PCAET et les objectifs supra-territoriaux. Toutefois la stratégie et le programme d'actions qui en découlent traitent bien de ces deux enjeux.

En outre, les émissions de transit liées à l'autoroute A9 ont également été exclues en raison de l'absence de leviers d'actions locaux. En effet, le territoire ne dispose d'aucun levier lui permettant d'agir quantitativement sur les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre ou polluants atmosphériques qui y sont liés (cf. chapitre et graphique précédent).

Le périmètre de travail retenu est appelé périmètre « leviers d'actions locaux »



Répartition des émissions de GES du périmètre « leviers d'actions locaux »

Il a ensuite été décidé de décliner sur le territoire :

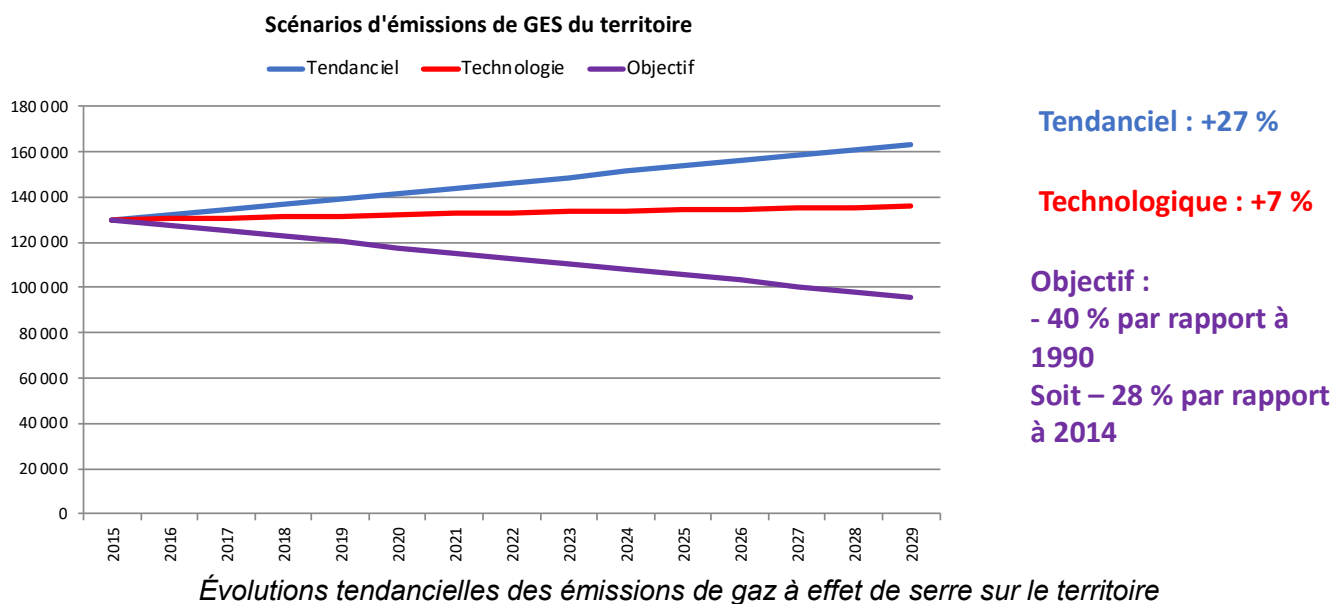
- **Les objectifs nationaux inscrits dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC) :**
 - **Réduire les émissions de GES de -40% en 2030** (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte [LTECV]) et de -75% en 2050 (Facteur 4 de la loi POPE), par rapport à 1990¹. Il n'existe pas de données disponibles pour La Domitienne à cette date. Or au niveau national les émissions ont baissé entre 1990 et 2013, le chemin restant à parcourir est de -28 % entre 2014 et 2030 et -70% d'ici 2050. Nous faisons l'hypothèse d'une stagnation entre 2014 et 2015. **L'objectif de référence est donc de -28 % d'émissions de GES sur le territoire de la Domitienne entre 2015 et 2030.**
 - **Réduire les consommations d'énergie de 20 % d'ici 2030** par rapport à 2012. En l'absence de donnée disponible nous faisons l'hypothèse d'une stagnation des consommations entre 2012 et 2015. **L'objectif est donc de -20% entre 2015 et 2030.**
- **L'objectif Régional de la démarche Région à Energie Positive : être territoire à énergie positive avant 2050 afin de contribuer significativement à l'effort régional.**

La déclinaison locale de ces objectifs s'appuie sur l'élaboration de scénarios d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie qui permettent de dimensionner les efforts à fournir sur le territoire. Il s'agit ainsi de quantifier le niveau d'ambition nécessaire pour chaque levier d'action afin d'atteindre l'objectif défini.

Les scénarios présentés ici sont les suivants :

- **Scénario Tendanciel**
 - Scénario « au fil de l'eau » : poursuite des tendances d'évolution du territoire et aucune action mise en œuvre.
- **Scénario Technologie**
 - Scénario tendanciel + gains « sans efforts » permis par les évolutions technologiques et réglementaires (nouveaux bâtiments en RT2020, diminution des émissions des véhicules lors du renouvellement du parc roulant, ...).
- **Scénario Objectif LTECV**
 - Scénario de référence à atteindre déclinant les objectifs LTECV sur le territoire.

Les hypothèses démographiques et les gains du scénario « technologie » sont détaillées en Annexe.



Tendanciel : +27 %

Technologique : +7 %

**Objectif :
- 40 % par rapport à
1990
Soit - 28 % par rapport
à 2014**

Ainsi, le scénario tendanciel prévoit une forte hausse des émissions en raison de la forte croissance démographique prévue sur le territoire (+27 %). Les progrès technologiques et la mise en œuvre des actions réglementaires existantes ne permettront pas d'effacer cette évolution et les émissions continueront avec une tendance à la hausse (+7%).

L'objectif étant de -28 %, c'est à la stratégie et au programme d'actions du PCAET de permettre de réduire les émissions résiduelles et donc de passer de la courbe rouge à la courbe violette.

Le scénario d'objectif LTECV a ensuite été décliné par secteur du bilan des émissions de gaz à effet de serre, afin de quantifier les efforts sectoriels à réaliser. Cette sectorisation a été d'abord réalisée en proportion du poids du secteur dans le bilan du territoire puis déclinée en leviers d'actions. Sur cette base, un niveau d'ambition par levier d'action a été précisément quantifié : nombre de logements à isoler par an, nombre de conducteurs passant au co-voiturage, puissance d'énergie, etc.

Ces propositions de leviers d'actions quantifiés ont été soumises aux partenaires et aux instances de pilotage qui ont progressivement fait évoluer les objectifs quantifiés afin de correspondre à des niveaux d'ambition réalistes et adaptés au territoire. Ils ont en particulier intégré, l'analyse des potentiels de réduction par secteur, la maturité des acteurs et l'état des avancements des projets existants.

1.2.2. Les objectifs globaux de La Domitienne

Ainsi, le scénario retenu a été défini en partant d'une déclinaison des objectifs de la loi TECV et de la démarche régionale TEPOS. Sur cette base, un travail itératif, poste par poste, a été mené en concertation afin de trouver l'équilibre le plus pertinent pour La Domitienne et ainsi de définir le scénario souhaitable.

Au final, le scénario permet d'être proche des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 et d'anticiper les objectifs régionaux en étant TEPOS dès l'horizon 2045.

Scénario retenu

N° réglementaire	Catégorie d'impact environnemental	Objectif LTECV 2030	Objectif LA DOMITIENNE 2030	Objectif LA DOMITIENNE 2050
1	Emissions de GES	-40% soit -28% par rapport à 2014	-26% par rapport à 2015	-63 % par rapport à 2015
3	Maîtrise de la consommation d'énergie finale	-20% par rapport à 2012	-30% par rapport à 2015	- 70 % par rapport à 2015
4	Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	x2 (de 16% en 2016 à 32% en 2030)	X3 (de 11% en 2015 à 34% en 2030)	X 4,3
7	Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration	Diminution	-17%	

Sur les gaz à effet de serre, La Domitienne décline les objectifs nationaux à 2% près ce qui sur une prospective à 12 ans est inférieur aux marges d'incertitudes.

Sur les économies d'énergie, elle dépasse les ambitions nationales à horizon 2030 (-30%).

Sur les ENR, elle est conforme aux ambitions nationales avec un triplement de la part des ENR et permettra de couvrir 34% des consommations. Ainsi **le territoire de La Domitienne vise le niveau Territoire à énergie positive dès 2045.**

Ce scénario est évolutif, et sera actualisé au fil de la démarche, en fonction de la mise en œuvre des projets et des actions, et de l'apparition de nouvelles opportunités à intégrer.

Remarque en réponse à la MRAe : *l'écart entre les objectifs liés à l'énergie et ceux liés entre les émissions de gaz à effet de serre n'est lié à une éventuelle augmentation de l'intensité carbone sur le territoire, mais au fait que les deux thématiques ne sont pas pleinement corrélées, l'essentiel des émissions agricoles étant non énergétiques (engrais et impact de l'élevage), ainsi qu'une faible part des émissions liées aux résidentiel, tertiaire, industriel et habitat (climatisation et froid).*

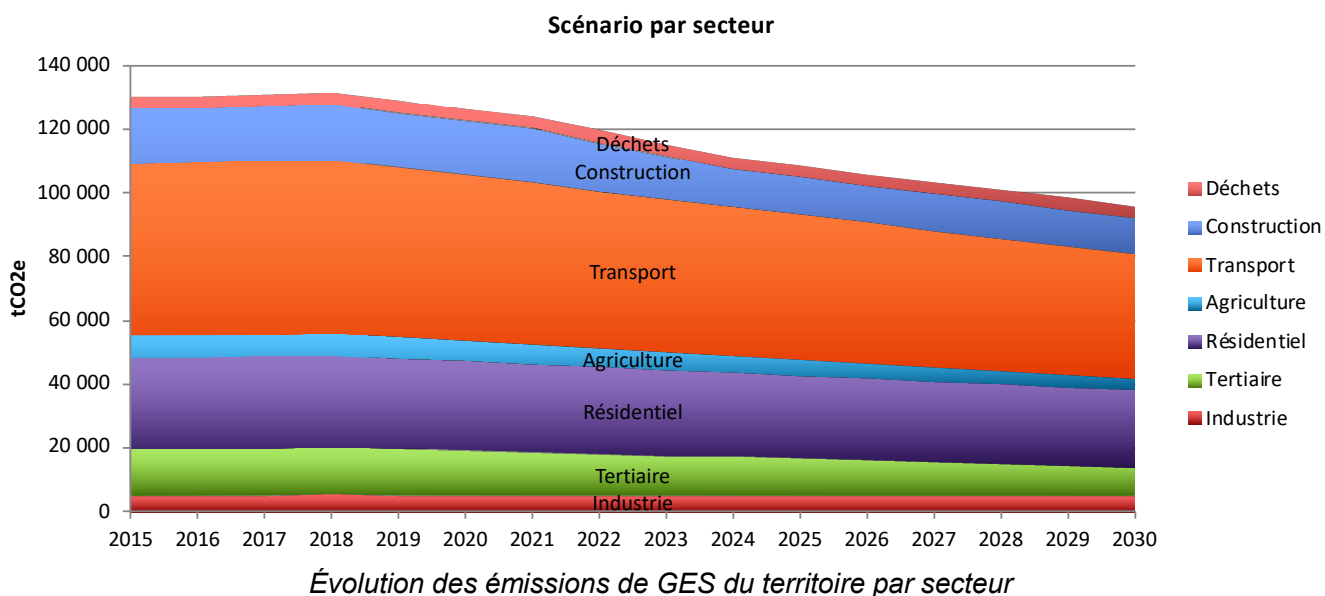
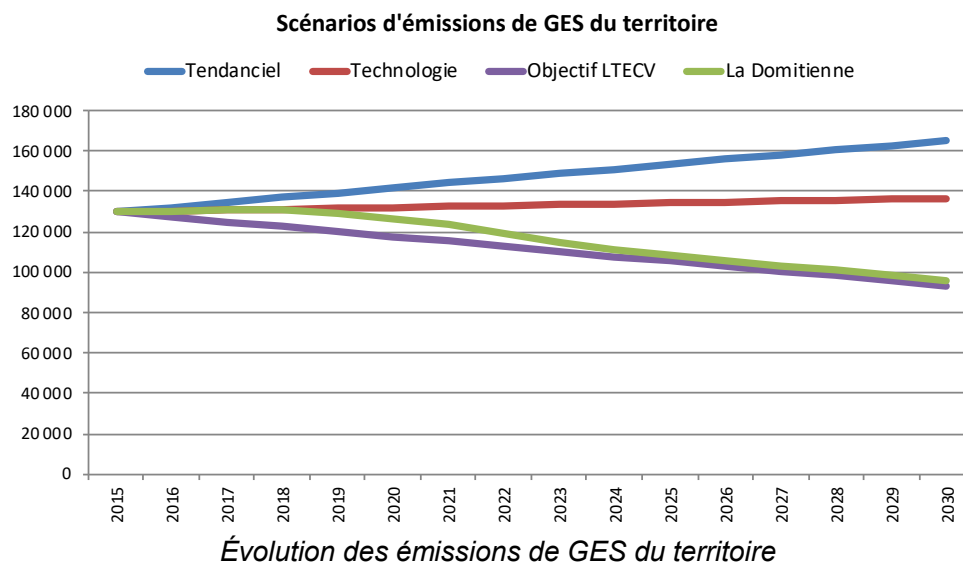
Nous notons que viser un objectif TEPOS tout en restant ambitieux sur les émissions de gaz à effet de serres demande un engagement fort sur l'ensemble des axes de travail. C'est le choix fait par La Domitienne (économie d'énergie, production d'énergie renouvelable électrique et chaleur, actions sur les émissions non énergétiques).

1.2.3. Zoom sur la Stratégie bas carbone : vers le Facteur 4

La Domitienne a retenu pour les émissions de GES un scénario proche du scénario LTECV.

Scénario d'émissions de GES	2030 (base 2015)
Objectif LTECV	-28%
Scénario LA DOMITIENNE	-26%

Ce scénario est décliné par secteurs d'émissions de GES.



Ce scénario permet d'aboutir en 2030 aux réductions d'émissions sectorielles suivantes, (le détail est donné en Annexe).

Secteur	Gain 2030
Industrie	-4%
Tertiaire	-37%
Résidentiel	-17%
Agriculture*	-42%
Transport	-29%
Construction*	-33%
Déchets	0%

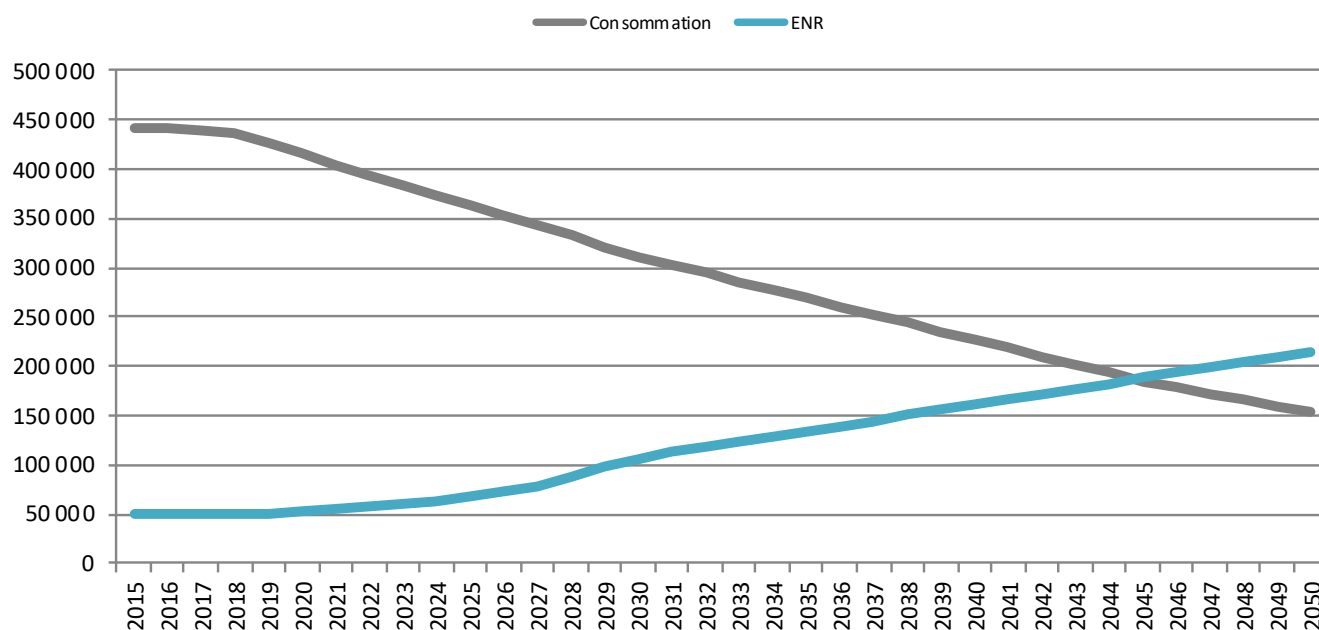
Gain d'émissions de gaz à effet de serre décliné par secteurs sur le territoire

* pour l'agriculture et la construction, on intègre là le stockage de CO₂ induit par l'évolution des pratiques.

1.2.4. Zoom sur la stratégie de transition énergétique : vers un territoire TEPOS

La Domitienne a retenu pour la maîtrise de l'énergie un scénario plus ambitieux que les objectifs LTEPCV. Le scénario retenu permet d'être conforme à l'ambition régionale REPOS.

Scénarios énergétique du territoire en MWh



Evolution des consommations et production d'énergie du territoire selon le scénario retenu

		2015	2030	2045 TEPOS	2050
Consommation d'énergie	Valeur en MWh	442 778	310 959	184 552	152 693
	%évolution		-30 %	-58%	-66%
Production d'énergie	Valeur en MWh	49 432	106 954	187 950	214 949
	Facteur multiplicateur		x2,1	X3,8	X4,3

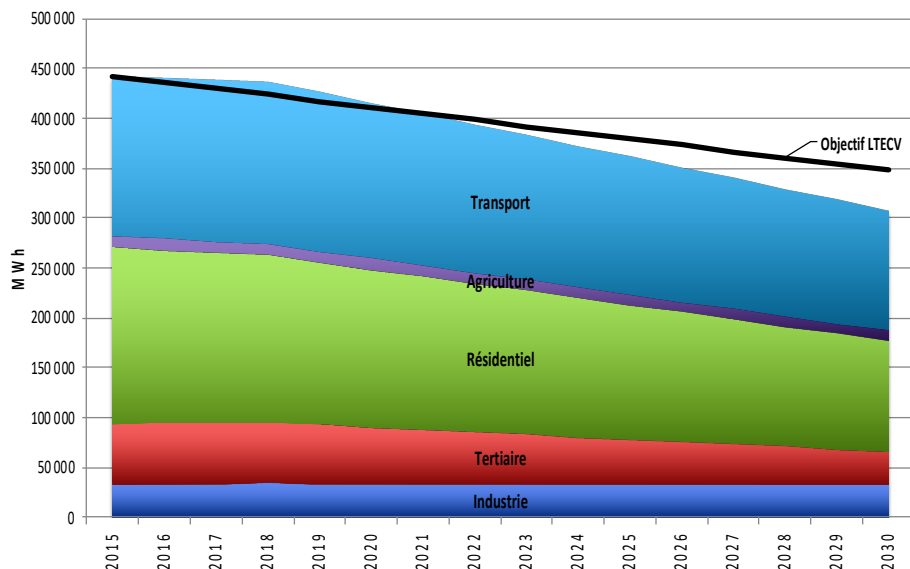
Notons que le scénario 2030 s'appuie sur une modélisation fine des tendances du territoire et d'une estimation des gains attendus sur les 12 prochaines années.

En raison de la grande méconnaissance des évolutions territoriales et technologiques à horizon 2050, le scénario 2050 est construit sur une poursuite des tendances des gains du programme d'actions et sur un fléchissement de l'accroissement de population, conformément aux objectifs du SCoT.

- Les économies d'énergie d'ici 2030

Ce scénario est décliné par secteur de consommation d'énergie et il permet d'aboutir en 2030 aux réductions de consommation d'énergie suivantes (le détail est donné en Annexe).

Scénario MDE	2030
Objectif LTECV	-20%
Scénario LA DOMITIENNE	-30%



Evolution des consommations d'énergie du territoire par secteur

Plan d'action	2030
Industrie	-1%
Tertiaire	-45%
Résidentiel	-37%
Agriculture	-6%
Transports	-25%

• Le développement des Energies Renouvelables

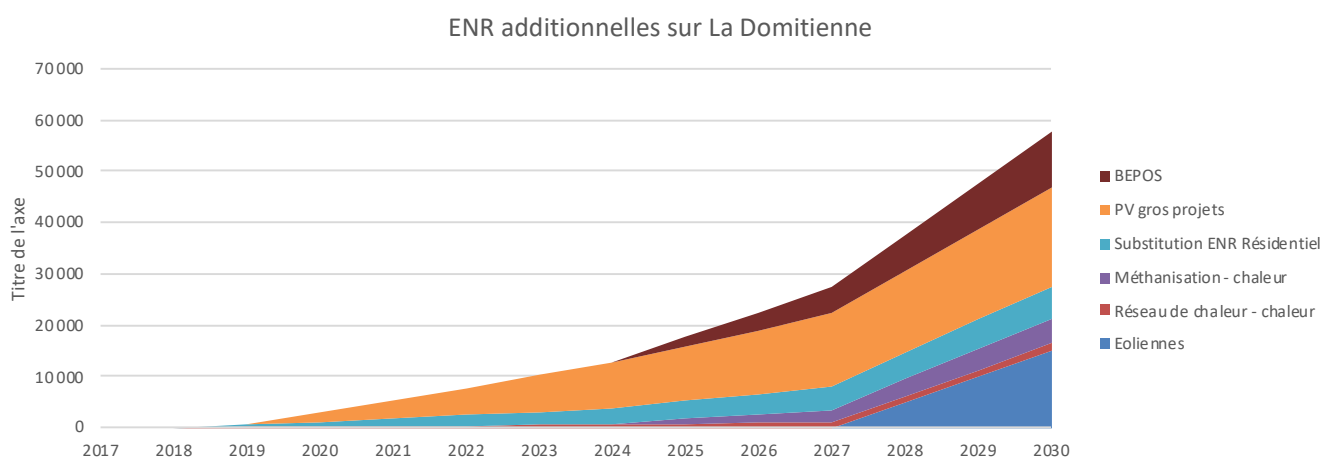
La Domitienne a retenu pour le développement des ENR un scénario proche des objectifs de la LTEPCV.

Scénario ENR	
Objectif LTECV	Doubler à l'horizon 2030 (de 16 à 32%)
Scénario LA DOMITIENNE	Tripler à horizon 2030 (de 11% à 34 %)

En 2015, la part d'ENR locales dans la consommation est la suivante.

Poste	Valeur	Unité
ENR totales du territoire	49 432	MWh
% ENR sur la consommation totale	11	%

L'objectif de développement des ENR est précisé par énergie.



Ceci mène à un **doublé des productions renouvelables locales** d'ici 2030 et une multiplication par 4,3 d'ici 2050 (hors biocarburant des transports).

	Nombre en 2030	GWh en 2030	Nombre en 2050	GWh en 2050
Eoliennes	3	15	8	40
PV gros projets (ha)	42	21	110	55
BEPOS		12	0	45
Substitution ENR Résidentiel		6	0	16
Méthanisation - chaleur	1	2	1	5
Réseau de chaleur - chaleur	2	1	5	4
Total		58		165

Compte tenu de la baisse concomitante des consommations d'énergie, la production d'énergie renouvelable représentera 34% des consommations en 2030 et 141% en 2050.

1.2.5. Focus sur l'objectif Qualité de l'air

Le Plan de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)

Adopté en mai 2017, le PRÉPA fixe la stratégie de l'État pour réduire les émissions de polluants atmosphériques au niveau national et respecter les exigences européennes. C'est l'un des outils de déclinaison de la politique climat-air-énergie. Il est composé :

- d'un décret qui fixe les objectifs de réduction à horizon 2020, 2025 et 2030 au niveau national par rapport à l'année de référence 2005 ;
- d'un arrêté qui détermine les actions de réduction des émissions à renforcer et à mettre en œuvre.

Les objectifs du PREPA sont les suivants :

Polluant	PREPA A partir de 2020	PREPA A partir de 2030
Oxydes d'azote (NOx)	-50%	-69%
Particules fines (PM2,5)	-27%	-57%
Composés organiques volatils (COVNM)	-43%	-52%
Dioxyde de soufre (SO2)	-55%	-77%
Ammoniac (NH3)	-4%	-13%

Les objectifs de la Domitienne

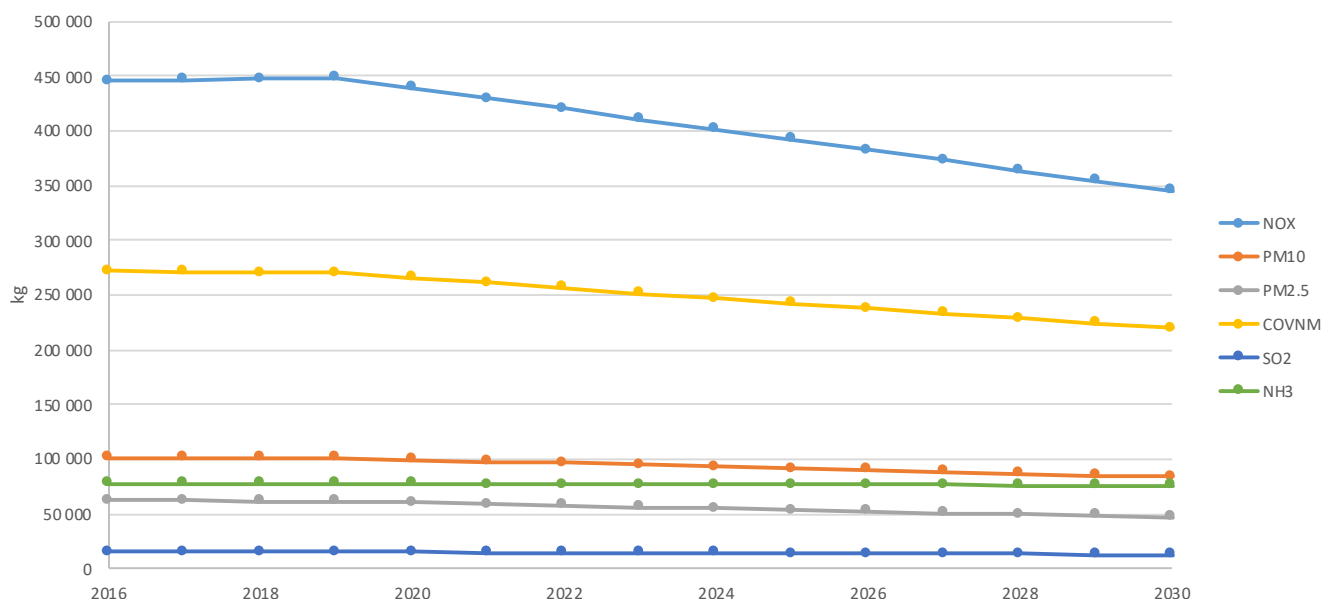
Pour l'objectif relatif aux émissions de polluants, par mesure conservatrice, on ne considère que les objectifs de sobriété suivants :

- diminution des consommations d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire,
- diminution du nombre de véhicules.km pour les transports,
- diminution de l'emploi des engrais minéraux dans l'agriculture.

Ces actions ont un effet immédiat sur la baisse des émissions de polluants. Pour les autres objectifs, on vérifie (cf. Annexe) qu'ils ne dégradent pas la qualité de l'air pour leur part, ce qui permet de produire le bilan suivant.

Scénario Qualité de l'Air	
Objectif LTECV	Améliorer la qualité de l'air
Scénario LA DOMITIENNE	-17% sur les émissions polluantes d'ici 2030 en moyenne

Emissions polluantes sur La Domitienne



Objectifs par polluants sur La Domitienne

	2021	2026	2030	2050
NOX	-4%	-14%	-23%	-46%
PM10	-3%	-11%	-17%	-37%
PM2.5	-6%	-16%	-24%	-49%
COVNM	-4%	-12%	-19%	-41%
SO2	-3%	-11%	-17%	-36%
NH3	0%	-1%	-2%	-5%

Contrairement aux diagnostics énergie et gaz à effet de serre, les émissions de polluants atmosphériques relatives à la présence de l'Autoroute A9 n'ont pas pu être retirées des diagnostics de référence.

Ainsi, les objectifs quantifiés de réduction de polluants atmosphériques sont estimés sur un périmètre global et non sur le seul périmètre avec leviers d'actions locaux. Or, La Domitienne et les partenaires de la démarche n'ont pas de levier d'action pour agir sur les émissions autoroutières,

Ainsi, les objectifs du programme d'actions ne peuvent atteindre le niveau d'ambition du PREPA. Seules les actions de l'Etat en relation avec les constructeurs automobile ou les limitations de vitesses auront un impact sur ces émissions autoroutières et permettront d'atteindre localement les objectifs.

1.3. Les leviers d'actions des stratégies bas carbone et TEPOS

Les leviers d'actions qui permettent d'aboutir à ce scénario prospectif sur le territoire ont été identifiés, et sont présentés page suivante. Ils sont détaillés selon :

- leur **typologie Negawatt** : Sobriété, Efficacité, Renouvelable ;
- leur **ambition** : l'ampleur de mise en œuvre de ce levier pour aboutir au scénario désiré ;
- **en émissions de gaz à effet de serre** (tCO₂e) obtenus annuellement par leur mise en œuvre (les MWh économisés sont présentés en Annexe par souci de simplification) ;
- les dates envisagées de mise en œuvre.

Le programme d'actions aura donc pour objectif de rendre possible la mise en œuvre de ces leviers, à la hauteur de l'ambition requise dans le scénario choisi par La Domitienne.

Cette ambition permet d'aboutir en 2030 et en 2050 aux objectifs présentés dans les pages précédentes.

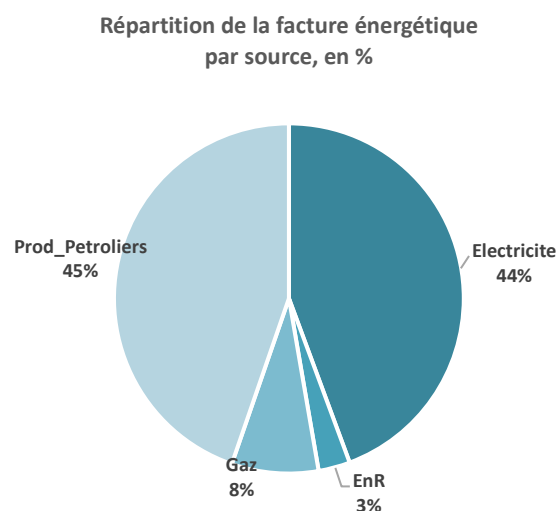
Domaine	Levier	Negawatt	Ambition	unité	Gain tCO2/an	Date début	Explication
Déplacements	Covoiturage domicile-travail	Sobriété	150	personnes	-111	2019	
	Télétravail 1j/semaine	Sobriété	150	personnes	-22	2019	
	Véhicule alternatif	Efficacité	200	véhicules	-393	2019	
	Ecoconduite	Sobriété	150	conducteurs	-39	2019	
	Mobilité douce ou transport en commun	Sobriété	175	personnes	-459	2019	
	Limitation de l'étalement urbain	Sobriété	93	personnes	-244	2019	Diminution du nombre de déplacements par un urbanisme de proximité évitant les déplacements : équivalent à la suppression des déplacements de 93 personnes par an
Fret	Rationalisation des livraisons	Efficacité	2 %	véhicules.km	-321	2019	Optimisation des livraisons, politique du dernier km, accélération de réduction des émissions des flottes
Résidentiel	Isolation toiture	Efficacité	200	logements	-119	2019	Rénovation fil de l'eau avec travaux embarqués
	Rénovation lourde	Efficacité	80	logements	-98	2019	Isolation toiture + murs + fenêtres
	Efficacité des équipements	Efficacité	120	logements	-58	2019	Modernisation des équipements : éclairage, chauffage (même énergie), électroménager...
	Ecogestes	Sobriété	120	logements	-14	2019	-
	Substitution fioul par ENR&R	Renouvelable	34	logements	-99	2019	Remplacement des chaudières fioul en priorité par des Pompes à Chaleur ou chauffage bois (chaudière, poêles performants)
Tertiaire	Ecogestes	Sobriété	200	emplois	-21	2019	-
	Rénovation parc privé	Efficacité	1000	m2	-189	2019	Modernisation des équipements : éclairage, chauffage (même énergie), informatique...
	Rénovation parc public	Efficacité	1400	m2	-264	2019	Isolation toiture + murs + fenêtres
	Réseau de chaleur ENR&R	Renouvelable	14	emplois	-145	2019	Lissage annuel des futurs gains sur réseaux de chaleur

Construction	Matériaux biosourcés dans le neuf	Renouvelable	100%	des constructions neuves	-1751	2022	Introduction de matériaux biosourcés dans les nouveaux bâtiments
Agriculture	TCS et bancs d'essai tracteurs	Efficacité	5%	exploitations	-15	2019	Techniques Culturelles Simplifiées diminuant le travail de la terre, bancs d'essais tracteurs optimisant le matériel
	Couverture des sols	Efficacité	200	ha	-220	2019	Couvert hivernal, cultures intercalaires etc. (2,3 % de la SAU)
Industrie	Intensité énergétique	Sobriété	1,3%	d'économie d'énergie	-69	2019	Amélioration des process, écologie industrielle, eco-conception
	ENR&R	Renouvelable	-75,%	de substitution par ENR&R	-25	2019	Réseau de chaleur ou substitution fioul
Déchets	Réduction	Sobriété	-1 %	DMA / an	-294	2019	
	Recyclage	Efficacité	-1 %	recyclage / an	-294	2019	

1.4. Les conséquences socio-économiques ou le coût de l'inaction

La facture énergétique

Le coût de l'énergie pour le territoire est de **46 M€² en 2015**, majoritairement pour les produits pétroliers.



Le coût de l'inaction

Il est lié à :

- l'évolution de la facture énergétique : vulnérabilité économique du territoire ;
- l'impact sanitaire lié à la qualité de l'air : vulnérabilité sanitaire et coût associé ;
- l'impact économique d'un manque d'adaptation du territoire au changement climatique (à plus long terme que 2030).

Concernant **la vulnérabilité économique**, il est estimé que, toutes choses égales par ailleurs, le surcoût serait de 23 M€ en 2030, soit une augmentation de 50 % du prix pour la consommation énergétique et une nouvelle facture s'élevant ainsi à 69 M€.

Cette estimation est réalisée en s'appuyant sur les prix de l'énergie utilisés par l'ADEME dans son étude des scénarios énergétiques 2030-2050 :

134 \$ le baril de pétrole et 13 \$/Mbtu, ainsi que sur une augmentation de 30% du prix de l'électricité.

Estimation du surcoût énergétique :

	Unité	Coût par unité 2015 en €	Coût par unité 2030 en €	Surcoût par unité en €	% d'augmentation
Total habitants	Habitants	1 143 €	1 698 €	555 €	49%
Part logement	Habitants	731 €	1 021 €	290 €	40%
Part déplacement	Habitants	412 €	677 €	265 €	64%

² Prix de l'énergie issus de la base Pégase <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/pegase.html>

Industriel	Emplois industriels	2 331 €	3 512 €	1 180 €	51%
Tertiaire	Emplois tertiaires	1 146 €	1 607 €	461 €	40%

Bien qu'étant de simples estimations, ces chiffres indiquent clairement que l'enjeu énergétique est pour La Domitienne est une question économique et sociale de premier ordre.

Concernant le **coût de l'impact sanitaire de la qualité de l'air**, il n'y a pas d'étude sur le territoire sur le sujet, en raison d'une problématique peu intense.

Concernant l'impact économique du changement climatique sur le territoire, les principaux secteurs potentiellement sensibles sont :

- l'agriculture, et en particulier la viticulture, pour lesquels modifier l'exploitation est forcément long,
- le tourisme, avec un risque de submersion marine et de baisse des fréquentations.

L'impact économique de l'inaction induirait sur le long terme un dépérissement de ces filières.

2. Le Plan Action Climat : une stratégie territoriale de transition énergétique et écologique vers le développement durable

Pour atteindre les objectifs ambitieux détaillés précédemment, La Domitienne propose un projet de territoire structuré en cinq axes.

Cette stratégie dépasse les objectifs quantifiés présentés au préalable (stratégie bas carbone, TEPOS et Air) puisqu'elle traite également des objectifs d'adaptation au changement climatique qui invitent à aborder de nombreuses thématiques écologiques, sociales et économiques. Cela fait du PCAET un véritable projet de Développement Durable.

La définition des objectifs stratégiques est également appuyée sur la réalisation d'un Etat des lieux Cit'ergie qui a permis d'identifier des pistes de progrès par rapport aux actions déjà mises en œuvre. La poursuite de cette démarche Cit'ergie, label d'excellence européenne, sera l'occasion de structurer le suivi et l'évaluation du PCAET.

Axe 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements

Devant les enjeux du changement climatique, La Domitienne souhaite élaborer un nouveau modèle de développement urbain, qui limite les émissions de gaz à effet de serre et protège les ressources naturelles. L'un des principaux objectifs est ici de réduire l'impact des déplacements, enjeu majeur du territoire.

1. La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements

1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs

1.1.1. Accompagner la maîtrise de l'étalement urbain

1.1.2. Encourager l'attractivité des centres-bourgs

1.1.3. Réaliser des zones d'activités intégrant les principes du développement durable

1.2. Réduire l'impact des déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives

1.2.1. Etudier et développer l'offre de transports en commun

1.2.2. Développer les modes actifs

1.2.3. Développer les nouveaux services à la mobilité

1.2.4. Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative

Zoom sur les ambitions des stratégies bas carbone et TEPOS

- Maîtriser la consommation d'espace agricole et naturel
- Intensifier les formes urbaines et renforcer les mixités des fonctions pour réduire la portée des déplacements

- 150 conducteurs / an mobilisés sur le covoiturage
- 150 salariés en télé-travail 1j/semaine en plus par an
- 175 personnes abandonnant la voiture pour la plupart de leurs trajets
- +200 véhicules alternatifs/ an
- 2% d'optimisation annuelle du fret

1.1. Maitriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs

Pour cela, il s'agit de maîtriser les extensions urbaines tout en développant l'attractivité des centres-bourgs. En effet, la maîtrise de l'étalement urbain et le développement de formes urbaines plus denses permet de répondre à de nombreux objectifs du PCAET. En premier lieu, ils permettent de réduire la portée des déplacements et sont une condition pour le développement des transports en commun. Ils permettent également de maintenir des espaces agricoles et naturels qui sont des lieux de stockage de carbone et les supports de la biodiversité.

Mais pour que cette densification soit acceptable, elle doit être très qualitative. Elle doit offrir des espaces publics, des espaces verts et permettre l'accès à une offre de services. C'est pourquoi il s'agira de renforcer l'attractivité des centres bourgs et de veiller à la qualité des nouveaux quartiers. L'aménagement des zones d'activités fait également partie de cette qualité urbaine globale.

1.2. Réduire les déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives

Il s'agira ici d'étudier et de mettre en œuvre un ensemble de solutions pour proposer des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture individuelle :

- Le développement des transports en commun,
- Le développement des déplacements doux,
- La création de nouveaux services à la mobilité (co-voiturage, véhicules partagés, etc.).

Il s'agit également d'accompagner le développement de véhicules à motorisation alternative (électrique, hybride, GNV).

Axe 2 : Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques

Le changement climatique en cours va renforcer certains risques déjà présents sur le territoire. Il est donc nécessaire de maintenir ou de renforcer les politiques en place afin d'anticiper les probables aggravations à venir.

2. Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques

2.1. Anticiper les risques inondations, submersion, érosion du trait de côte

2.1.1. Etudier et gérer le risque submersion et érosion du trait de côte

2.1.2. Limiter et gérer le risque inondation

2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité

2.2.1 Mettre en œuvre les objectifs des SAGE en matière de préservation de la ressource en eau

2.2.2 Accompagner la réduction de l'emploi d'intrants chimiques et la gestion économe de l'eau en agriculture et dans les espaces verts

2.2.3 Economiser la ressource en eau potable

2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles

2.3.1. Protéger les espaces agricoles, accompagner leur adaptation aux nouvelles conditions climatiques

2.3.2. Agir pour la préservation des espaces naturels remarquables et la trame verte et bleue

2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température

2.4.1. Réduire les risques liés aux fortes chaleurs

2.4.2. Lutter contre les maladies à vecteur et les espèces allergènes

Zoom sur les ambitions des stratégies bas carbone et TEPOS

- 70% des surfaces renforcent le stockage du carbone en 2030
- Réduire la consommation d'espace agricole

2.1. Anticiper les risques inondations, submersion, érosion du trait de côte

Les risques érosions du trait de côte et submersion doivent être surveillés. C'est pourquoi La Domitienne s'engage auprès du Conseil départemental et d'autres acteurs afin de contribuer à cette surveillance et au développement de stratégies adaptées.

L'engagement dans les différents syndicats de gestion des rivières se poursuit pour continuer à limiter et à gérer le risque inondation sur le territoire.

2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité

La ressource en eau va se raréfier, or elle est déjà sous tension. C'est pourquoi il est important de la préserver tant quantitativement que qualitativement. Ainsi, La Domitienne va renforcer son engagement avec une diversité de domaine d'actions :

- Gestion des espaces verts,
- Partenariat avec les acteurs agricoles,
- Amélioration des renforcements des réseaux,
- Mobilisation des particuliers.

2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles

Pour cela la Domitienne va développer des partenariats avec les acteurs agricoles afin de soutenir l'adaptation de la filière au changement climatique.

Il s'agit également de mieux connaître la biodiversité du territoire afin de mettre en œuvre des actions de préservation et de renforcement adaptées, que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale.

2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température

Cet objectif passera d'une part par la végétalisation des villages qui permet de réduire la chaleur sur les zones urbanisées, mais aussi par la prévention des risques pour les personnes vulnérables, et enfin la gestion des nouveaux phénomènes liés au développement des espèces invasives et allergènes.

Cet objectif s'articule avec celui du renforcement de l'attractivité des centres bourgs présent dans l'Axe 1 ainsi que les mesures prises dans le cadre de la performance énergétique et le confort thermique des bâtiments.

Axe 3 : La Domitienne, territoire à énergie positive

La Domitienne se donne de l'ambition d'être un territoire à énergie positive avant 2050. Elle contribuera ainsi activement aux objectifs de la Région Occitanie qui souhaite être la première région à énergie positive. Il s'agit donc de réduire fortement les consommations d'énergie du territoire et dans le même temps de développer la production d'énergie renouvelable locale.

3. La Domitienne, territoire à énergie positive

3.1. Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public

3.1.1. Rénover et optimiser l'éclairage public

3.1.2. Généraliser, la construction et la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagner leurs usages

3.1.3. Massifier la rénovation énergétique et la construction performante dans le résidentiel

3.1.4. Lutter contre la précarité énergétique

3.2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé

3.2.1. Planifier le développement concerté des énergies renouvelables

3.2.2. Mobiliser et accompagner les citoyens et les acteurs privés

Zoom sur les ambitions des stratégies bas carbone et TEPOS

- 1 400 m² de bâtiments publics sont rénovés chaque année
- 80 logements / an rénovés
- 1000 m² tertiaires rénovés par an

- Capacité de production de 5 GWh installés annuellement pour multiplier par 3,5 l'existant
- Par exemple :
 - 3 éoliennes d'ici 2030 et 8 d'ici 2050
 - 40 ha de PV d'ici 2030 et 110 d'ici 2050
 - Tous les logements neufs BEPOS
 - 2 réseaux de chaleurs au bois en 2030 et 5 en 2050
 - Suppression progressive du fioul jusqu'à 2050 par substitution ENR (réseaux de chaleur, bois, pompes à chaleur)
 - 1 méthanisation

3.1. Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public

Au regard du haut niveau d'ambition, il est nécessaire de travailler sur l'ensemble des postes de consommation.

Tout d'abord l'exemplarité des collectivités locales passera par un travail de fond sur l'éclairage public, la rénovation des bâtiments et la construction de bâtiments neufs performants. La création d'un poste de Conseil en Energie Partagé est un élément déterminant de la mise en œuvre de cette stratégie.

Par ailleurs l'enjeu majeur de la rénovation des logements passera par le développement de conseil et de soutien aux particulier (EIE, PTRE, PIG), avec une attention particulière à porter aux publics les plus fragiles qui sont en situation de précarité énergétique.

3.2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé

Des schémas de développement des énergies renouvelables sont en place depuis plusieurs années. Afin de renforcer leur opérationnalité, il est décidé de dédier des moyens spécifiques au développement des énergies renouvelables par la création d'une cellule énergie qui permettra :

- D'être un interlocuteur pour les collectivités qui sont démarchées par des développeurs,
- D'être un animateur pour faire émerger des projets concrets dans les communes ou dans les entreprises,
- De favoriser l'implication de La Domitienne et les communes dans la gouvernance des projets pour mieux maîtriser leur implantation et faire bénéficier le territoire de meilleurs retombées économiques,
- D'accompagner le développement d'actions citoyennes de développement des énergies renouvelables.

Axe 4 : Un territoire de consommation et de production bas carbone

Profitant de la dynamique initiée par l'élaboration de son Plan Action Climat, La Domitienne souhaite faire de la transition énergétique un levier pour stimuler l'économie du territoire et favoriser la création de nouveaux emplois autour des notions d'économie circulaire, de circuits courts et de tourisme durable.

La mobilisation de tous les acteurs économiques est indispensable pour atteindre les objectifs du Plan Climat et il sera nécessaire de développer de nombreux partenariats pour mettre en œuvre des actions dépassant largement les compétences de La Domitienne et des communes.

4. Un territoire de consommation et production bas carbone

4.1. Réduire la production de déchets

4.1.1. Réduire les déchets à la source par la prévention (non-achat, consommation de produits durables, réemploi, réparation, lutte contre le gaspillage alimentaire)

4.1.2. Améliorer le recyclage et la valorisation

4.2. Développer les circuits courts alimentaires et l'alimentation économe en carbone

4.2.1. Intégrer plus de produits locaux bios et moins carbonés dans la restauration collective

4.2.2. Soutenir la filière locale de production et de distribution

4.3. Inciter au développement économique durable

4.3.1. Promouvoir les bonnes pratiques environnementales auprès des entreprises du territoire et encourager le développement de l'économie verte

4.3.2. Favoriser un tourisme durable

Zoom sur les ambitions des stratégies bas carbone et TEPOS

- - 1% par an de DMA.
- +1% de recyclage
- +200 employés font des écogestes/an

4.1. Réduire la production de déchets

Depuis de nombreuses années La Domitienne est engagée dans une politique volontariste de gestion des déchets. Les actions continuent et sont intégrées dans le cadre du Plan Climat afin de poursuivre le développement du recyclage et surtout de réduire les déchets à la source grâce au Programme Local de Prévention des Déchets.

4.2. Développer les circuits courts alimentaires et l'alimentation économe en carbone

Afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, il sera nécessaire de diversifier l'offre existante et ainsi de favoriser l'implantation de maraîchers, travaillant en agriculture biologique de préférence et en circuits courts.

Dans le même temps il est nécessaire de proposer des débouchés aux producteurs locaux. Il est donc décidé de développer l'intégration de produits locaux dans la restauration collective et de faciliter l'accès à ces produits aux habitants et aux touristes.

4.3. Inciter au développement économique durable

Au travers de partenariats avec les acteurs économiques, La Domitienne souhaite mobiliser les entreprises afin qu'elles intègrent les enjeux environnementaux dans leur mode de développement. Les notions d'économie circulaire et d'écologie industrielle seront notamment mise en avant en tant qu'approches de développement économique.

Il est également essentiel de mobiliser les acteurs touristiques et d'impulser une démarche de tourisme durable sur le territoire.

Axe 5 : Le PCAET, une politique structurante pour le développement du territoire en Domitienne

De par sa nature transversale le PCAET vient impacter l'ensemble des politiques et actions de La Domitienne. C'est pourquoi il suppose la mise en place de moyens et de modalités de travail structurantes qui bénéficieront au territoire.

5. Le PCAET, une politique structurante pour le développement du territoire en Domitienne

5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et la démarche Cit'ergie

5.1.1. Communiquer et sensibiliser le grand public

5.1.2. Sensibiliser les élus et les agents

5.2. Piloter la stratégie PCAET et Cit'ergie

5.2.1. Mettre en place une gouvernance partagée et transversale

5.2.2. Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue et de mobilisation

5.3. Mettre les enjeux énergie climat au cœur des décisions et du fonctionnement de La Domitienne

5.3.1. Intégrer les enjeux climat air énergie de manière transversale dans toutes les politiques de La Domitienne

5.3.2. Mettre en œuvre une stratégie d'exemplarité interne

Zoom sur les ambitions des stratégies bas carbone et TEPOS

- + 120 ménages mobilisés sur des écogestes/an

5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et la démarche Cit'ergie

La Domitienne souhaite mettre en œuvre sa politique Energie-Climat dans une dynamique d'animation territoriale visant l'implication des autres acteurs publics, des entreprises locales et

des habitants. D'importants efforts de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement auprès des plus jeunes notamment seront donc développés.

La mobilisation des agents et des élus par la mise en place de groupes d'échanges de pratiques ou de formation ciblées est également un enjeu clé pour la pérennité de la démarche.

5.2. Piloter la stratégie PCAET et Cit'ergie

Avec la démarche de labellisation Cit'ergie, la communauté de communes s'engage dans une dynamique d'amélioration continue lui permettant de suivre et évaluer régulièrement l'atteinte de ses objectifs. Le système de pilotage transverse et partenarial qui a été mis en place dans le cadre de la définition du PCAET va donc se pérenniser.

5.3. Mettre les enjeux énergie climat au cœur des décisions et du fonctionnement de La Domitienne

Afin que le PCAET soit une politique parfaitement intégrée au fonctionnement de la collectivité, des outils seront mis en œuvre pour assurer la cohérence de l'ensemble des politiques et actions de La Domitienne.

Par ailleurs, une démarche d'exemplarité interne va être lancée pour systématiser les comportements vertueux dans le fonctionnement quotidien des services.

Annexe 1 : La conformité réglementaire de la stratégie

Les obligations réglementaires

Rappel des obligations réglementaires concernant les PCAET.

Contenu de la stratégie territoriale

9 objectifs stratégiques et opérationnels à minima

- 1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- 2 Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments
- 3 Maîtrise de la consommation d'énergie finale
- 4 Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage
- 5 Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur
- 6 Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires
- 7 Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration
- 8 Evolution coordonnée des réseaux énergétiques
- 9 Adaptation au changement climatique

Ainsi que des critères de qualité obligatoires, à intégrer ans le démarche

- Identifications des conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction
- Objectifs 1, 3, 4 et 7 décliné à l'horizon 2021, 2026 (année médiane budget carbone), et 2020, 2025, 2030 et 2050
- objectif 4 décliné aux mêmes horizons, pour chaque filière ENR
- Description des modalités d'articulation avec le SRADDET, le plan de région ou le schéma d'aménagement régional (outre-mer), la stratégie nationale bas carbone et le PPA s'il existe
- Critère facultatif : Fixation d'objectifs stratégiques et opérationnels sur d'autres sujets

Conformité réglementaire des objectifs

Les objectifs du PCAET selon les thématiques réglementaires.

	Thématique	Objectif CA LA DOMITIENNE
1	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	-26% en 2030
2	Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments	Réduction de la consommation d'espace Augmentation des produits biosourcés dans la construction
3	Maîtrise de la consommation d'énergie finale	-30% en 2030
4	Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	33% des consommations en 2030
5	Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur	Pas de gros potentiel. Développement de petits réseaux de chaleur (Objectif 2 réseaux de 1GWh d'ici 2030)
6	Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires	Faible potentiel local (territoire essentiellement viticole)
7	Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration	-17% d'émissions de polluants
8	Evolution coordonnée des réseaux énergétiques	Création d'une cellule énergie interlocutrice des gestionnaires de réseaux
9	Adaptation au changement climatique	Axe dédié avec accent sur les principaux enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la ressource en eau - Gestion des risques - Préservation des populations

Le détail des objectifs est présenté dans les paragraphes suivants.

Objectif 1 : GES

Les principaux éléments relatifs à cet objectif sont présentés dans le corps de la note. La déclinaison de l'objectif aux différentes échéances temporelles est la suivante (par rapport à la référence du diagnostic réalisé en 2015).

	2020	2021	2023	2025	2026	2030	2050
Objectifs LA DOMITIENNE	-3%	-5%	-11%	-16%	-18%	-26%	-65%

Évolution des émissions par secteur en tCO₂e

Plan d'action	2015	2020		2023		2030		2050	
	tCO ₂ e	tCO ₂ e	%	tCO ₂ e	%	tCO ₂ e	%	tCO ₂ e	%
Industrie	5 366	5 439	1,4%	5 353	-0,2%	5 153	-4%	4 580	-15%
Tertiaire	14 437	13 843	-4,1%	12 637	-12,5%	9 823	-32%	826	-94%
Résidentiel	28 753	27 943	-2,8%	26 754	-7,0%	23 981	-17%	14 973	-48%
Agriculture	6 853	6 375	-7,0%	5 663	-17,4%	4 003	-42%	1 848	-73%
Transport	54 328	52 123	-4,1%	48 085	-11,5%	38 662	-29%	8 830	-84%
Construction	17 137	17 010	-0,7%	13 412	-21,7%	11 439	-33%	11 167	-35%
Déchets	3 531	3 633	2,9%	3 605	2,1%	3 540	0,3%	3 254	-8%

Objectif 3 : MDE

Les principaux éléments relatifs à cet objectif sont présentés dans le corps de la note. La déclinaison de l'objectif aux différentes échéances temporelles est la suivante (par rapport à la référence du diagnostic réalisé en 2015).

	2020	2021	2023	2025	2026	2030	2050
Objectifs LA			-	-	-	-	
DOMITIENNE	-6%	-9%	13%	18%	18%	30%	-68%

Plan d'action	2015	2020		2023		2030	
	MWh	MWh	%	MWh	%	MWh	%
Industrie	33 000	33 701	2,1%	33 350	1,1%	32 530	-1%
Tertiaire	61 000	57 020	-6,5%	50 995	-16,4%	36 937	-39%
Résidentiel	176 000	157 959	-10,3%	143 772	-18,3%	110 671	-37%
Agriculture	12 000	11 867	-1,1%	11 683	-2,6%	11 255	-6%
Transport	160 778	154 815	-3,7%	144 240	-10,3%	119 565	-26%

Objectif 4 : ENR

Les principaux éléments relatifs à cet objectif sont présentés dans le corps de la note. La déclinaison de l'objectif aux différentes échéances temporelles est la suivante, présentée en % de la consommation totale.

	2020	2023	2030	2050
Objectifs LA				
DOMITIENNE	12,6%	15,5%	34%	141%

Le détail par filière ENR est présenté ci-dessous.

	Nombre en 2030	GWh en 2030	Nombre en 2050	GWh en 2050
Eoliennes	3	15	8	40
PV gros projets (ha)	42	21	110	55
BEPOS		12	0	45
Substitution ENR Résidentiel		6	0	16
Méthanisation - chaleur	1	2	1	5
Réseau de chaleur - chaleur	2	1	5	4
Total		58		165

Objectif 7 : réduction des polluants

Les principaux éléments relatifs à cet objectif sont présentés dans le corps de la note. La déclinaison de l'objectif aux différentes échéances temporelles est la suivante, présentée en % de la quantité initiale.

	2021	2026	2030	2050
NOX	-4%	-14%	-23%	-46%
PM10	-3%	-11%	-17%	-37%
PM2.5	-6%	-16%	-24%	-49%
COVNM	-4%	-12%	-19%	-41%
SO2	-3%	-11%	-17%	-36%
NH3	0%	-1%	-2%	-5%

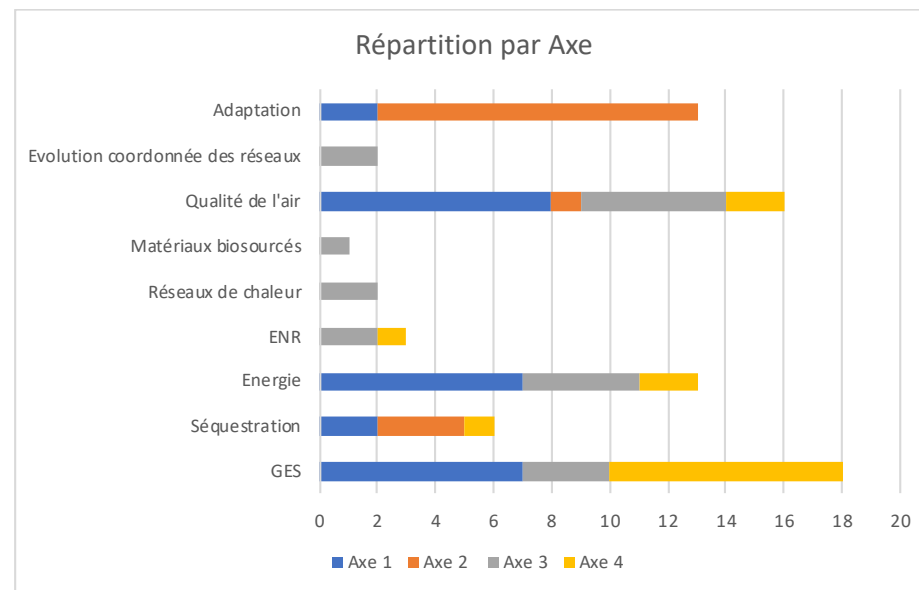
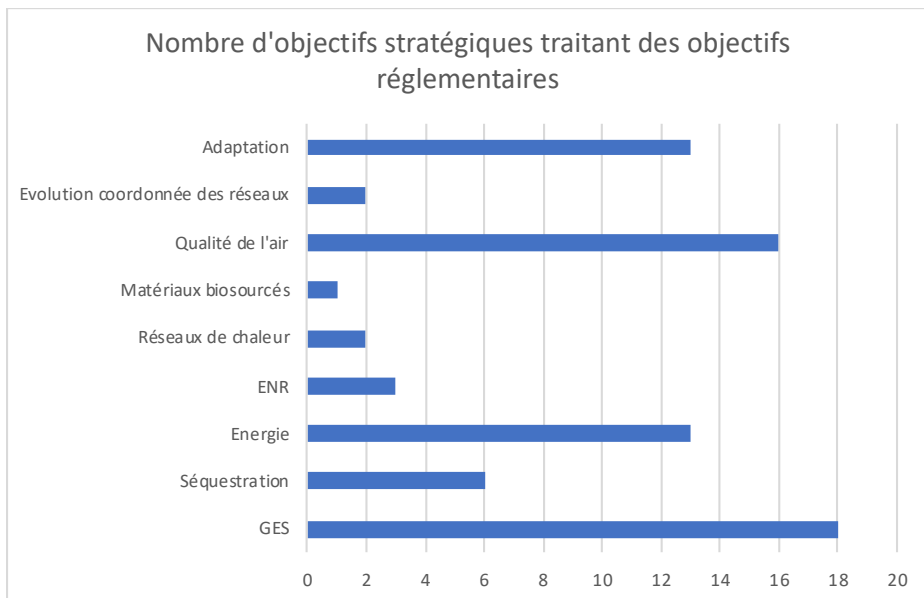
Les actions valorisées sont donc uniquement celles qui correspondent au scénario de Maîtrise de l'Energie, et aboutissent à diminuer les consommations d'énergie sur le résidentiel, le tertiaire et les transports routiers.

Synthèse de la prise en compte des objectifs réglementaires

Le tableau ci-dessous croise les thématiques réglementaires et la stratégie délibérée en indiquant le nombre de Fiches objectifs qui traitent de chaque objectif réglementaire.

Objectifs stratégique	GES	Séquestration	Energie	ENR	Réseaux de chaleur	Matériaux biosourcés	Qualité de l'air	Evolution coordonnée des réseaux	Adaptation
1. La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements	7	2	7	0	0	0	8	0	2
1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs	3	2	3	0	0	0	3	0	2
1.2. Réduire les déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives	4	0	4	0	0	0	4	0	0
2. Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques	0	3	0	0	0	0	2	0	11
2.1. Anticiper les risques inondations, submersion, érosion du trait de côte	0	0	0	0	0	0	0	0	2
2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité	0	0	0	0	0	0	1	0	5
2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles	0	2	0	0	0	0	0	0	3
2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température	0	1	0	0	0	0	1	0	2
3. La Domitienne, territoire à énergie positive	3	0	4	2	2	1	5	2	0
3.1. Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public	3	0	4	0	0	1	3	0	0
3.2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé	0	0	0	2	2	0	2	2	0
4. Un territoire de consommation et production bas carbone	8	1	2	1	0	0	2	0	0
4.1. Réduire la production de déchets	3	0	0	0	0	0	0	0	0
4.3. Inciter au développement économique durable	2	0	0	0	0	0	0	0	0
4.2. Développer les circuits courts alimentaires et l'alimentation économe en carbone	3	1	2	1	0	0	2	0	0

5. Le PCAET, une politique structurante pour le développement du territoire en Domitienne	6	6	6	6	6	6	6	6	6
5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et la démarche Cit'ergie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
5.2. Piloter la stratégie PCAET et Cit'ergie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
5.3. Mettre les enjeux énergie climat au cœur des décisions et du fonctionnement de la Domitienne	2	2	2	2	2	2	2	2	2



Annexe 2 : La cohérence avec la stratégie nationale bas carbone

Objectifs	
SNBC	Intégration dans la stratégie du PCAET de la Domitienne
Recommandations transversales	
Réduire l'empreinte carbone en plaçant au cœur des décisions	- Les objectifs 5.2 et 5.3 visent spécifiquement la mise en œuvre d'organisations et moyens adaptés pour la réussite du PCAET
Mettre en œuvre la transition énergétique en réorientant les investissements	- L'objectif 5.2. propose la création d'un budget « énergie » permettant de cibler les investissements et les ressources liées aux politiques de transition énergétique. Ce budget sera un outil d'incitation aux investissements énergétiques en démontrant leur rentabilité
Créer les conditions du succès du développement d'une économie biosourcée	- L'objectif 3.1. Intègre une action relative au développement de la construction utilisant des matériaux biosourcés.
Trouver le chemin d'une gestion plus durable des terres	- Dans ses axes 1, 2 et 4, le PCAET insiste sur les questions de maîtrise de l'urbanisation, de l'imperméabilisation et de préservation des espaces agricoles
Accompagner les dynamiques territoriales de projets et fédérer l'ensemble des énergies autour des projets	- L'objectif 5.1 est dédié à l'animation des acteurs du territoire et à la participation aux réseaux. De nombreuses actions de mobilisation des partenaires sont également prévues dans les autres axes
S'appuyer sur des politiques R&D et de formation ambitieuses	- Des actions de formations sont prévues auprès des élus et des agents de la collectivité et des communes membres. De nombreuses actions de formations portées par les chambres consulaires sont également relayées par le Plan Climat.

Objectifs		Objectifs quantifiés	
SNBC	Intégration dans la stratégie du PCAET de La Domitienne	SNBC Budget carbone 2024-2028	La Domitienne Objectif 2030
Recommandations sectorielles			
Des transports bas-carbone	1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs 1.2. Réduire les déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives	-29 %	-29%

Des bâtiments bas-carbone	3.1. Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public	-54 %	Résidentiel : -17% Tertiaire : -32%
Une agriculture bas-carbone	4.2. Développer les circuits courts alimentaires et l'alimentation économe en carbone	-54 %	-42%
Forêt-Bois-Biomasse	2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles 2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé		
Industrie bas-carbone	4.3. Inciter au développement économique durable	-23 %	-4%
Des énergies bas-carbone	3.2. Développer les énergies renouvelables dans un cadre choisi et maîtrisé		
Faire du traitement des déchets un des piliers pour développer une économie circulaire	4.1. Réduire la production de déchets		

Annexe 3 : Les paramètres prospectifs du territoire

1. Scénario prospectif 2030

1.1. L'évolution du territoire

Il s'agit de projeter les évolutions prévisibles du territoire entre 2015 et 2050 et leurs impacts en matière d'émissions de Gaz à effet de serre, toutes choses égales par ailleurs.

Cette étape a une vocation pédagogique et ne prend pas en compte les évolutions technologiques et réglementaires existantes ou à venir.

Des déterminants ont été définis pour chaque poste du bilan territorial des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de données statistiques caractérisant le territoire. Pour chacun de ces déterminants statistiques, nous avons estimés les caractéristiques du territoire :

- Soit sur la base de document de cadrage existants (SCoT, PLH)
- Soit en prolongeant les tendances passées jusqu'en 2050 lorsque qu'aucun objectif n'a été fixé.

Liste des déterminants par postes et tendances d'évolution 2015-2030

RECAPITULATIF (tonnes équivalent carbone)	Pourcentage du bilan total	Hyp facteur multiplicateur pour projection	Déterminants pour projection à horizon 2030	Emissions à horizon 2030 t CO ₂ e
Industrie	4%	Evolution VAE industrielle	33,5%	7 076
Tertiaire	11%	Evolution emploi tertiaire	55,4%	22 272
Résidentiel	22%	Evolution du nombre de logements	32,3%	38 041
Agriculture	5%	Evolution surfaces agricoles	-0,4%	6 825
Transport	42%	Evolution population et évolution emploi	29,3%	69 907
Construction	3%	Evolution logements commencés	-2,8%	16 693
Déchets	3 %	Evolution population	26,0%	4 373
TOTAL (tonnes)	100%		27 %	165 186

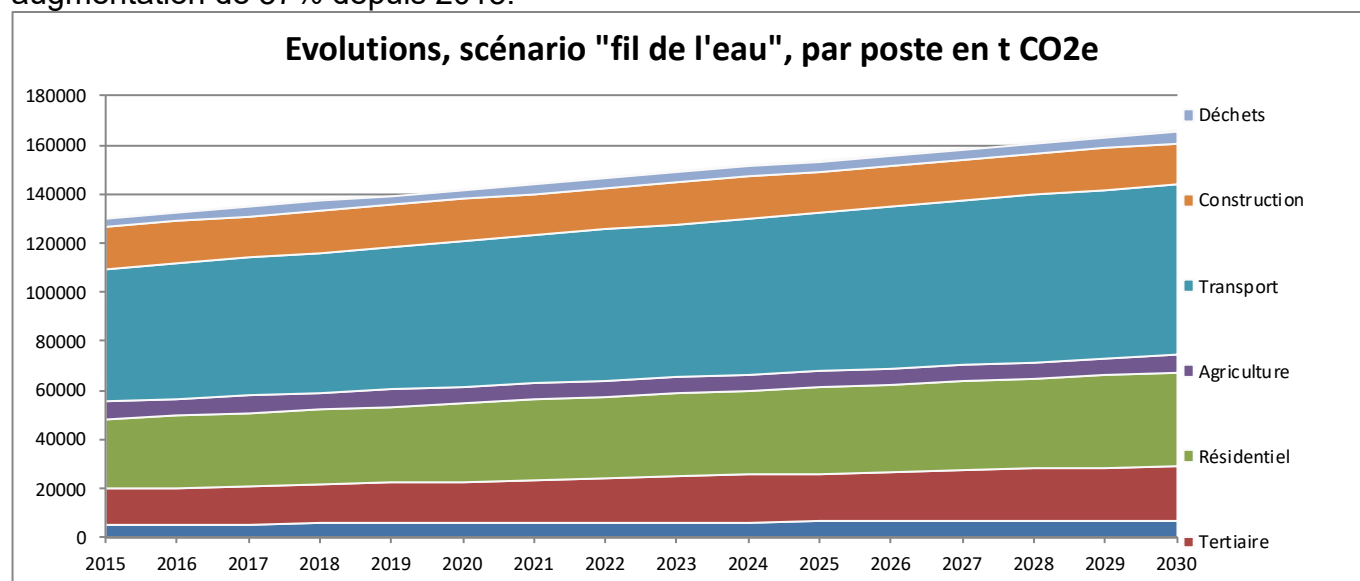
Liste des déterminants par postes et tendances d'évolution 2030-2050

RECAPITULATIF (tonnes équivalent carbone)	Hyp facteur multiplicateur pour projection	Déterminants pour projection à horizon 2050	Emissions à horizon 2030 t CO2e
Industrie	Evolution VAE industrielle	78,2%	9 444
Tertiaire	Evolution emploi tertiaire	109,2%	29 981
Résidentiel	Evolution du nombre de logements	64,0%	47 159
Agriculture	Evolution surfaces agricoles	-1,0%	6 786
Transport	Evolution population et évolution emploi	62,9%	88 094
Construction	Evolution logements commencés	-2,8%	16 693
Déchets	Evolution population	57,8%	5 475
TOTAL (tonnes)		57 %	263 632

Déterminants et sources

Déterminants	Source	Données d'entrée	Taux d'évolution annuel 2015-2030	Evolution 2015- 2030	Taux d'évolution annuel 2030-2050	Evolution 2015- 2050
Population (habitants)	SCoT		1,55%	26%	1,31%	58 %
Logements (nombre)	PLH	250 logements par an	1,5%	30%	1,1%	64 %
Emploi tertiaire (nombre)	INSEE- emploi au lieu de travail	2007 : 3 331 2013 : 4 553	2,98 %	55 %	2,17%	109%
Evolution des surfaces agricoles (ha de SAU)	Recensement général agricole	2000 : 8 777 ha 2010 : 8 751 ha	-0,03 %	-0,5 %	-0,03%	-1 %
Valeur Ajoutée industrielle	INSEE VAE industrie France Ratio part des emplois industriel TM/France Prise en compte de l'inflation	Estimation VAE : 2008 : 40 M€ 2013 : 51 M€ Inflation 2008-2013 : 2 % par an	1,95 %	33,5%	1,45 %	78,2 %

Ainsi, les évolutions prévues du territoire entraînent une augmentation de 27 % des émissions entre 2015 et 2030. Elles atteindront alors 165 000 t CO₂e, puis 200 000 tCO₂ en 2050, soit une augmentation de 57% depuis 2015.



1.2. Le scénario sans effort

Pour construire le scénario, les progrès technologiques attendus sont ajoutés à l'estimation des émissions fil de l'eau : performance des moteurs, équipements économes en énergie, bâtiments neufs respectant les réglementations thermique. Il s'agit donc du **scénario tendanciel**, que nous appelons également sans effort.

Hypothèses utilisées dans le cadre du scénario technologique

Poste	Hypothèses	Taux d'évolution annuel
Industrie	Poursuite de la tendance actuelle d'amélioration de l'intensité énergétique	-1%
Tertiaire	Bâtiments neufs performants (Suppression des 2/3 des émissions des bâtiments neufs) Rénovation fil de l'eau (rénovation légère de chaque bâtiment tous les 40 ans)	-3 %
Résidentiel	Logements neufs performants (BEPOS) : (suppression des 2/3 des émissions des bâtiments neufs) Diffusion des équipements performants (100% des équipements renouvelés d'ici 2030) Rénovation fil de l'eau (rénovation légère de chaque bâtiment tous les 40 ans)	-3,3%

Transport de personnes et Fret	Progrès technologiques : moyenne entre les tendances passées -1% et les objectifs futurs -2% (directives européennes : 2021,2025,2030)	-1,5%
---------------------------------------	---	-------

A horizon 2030, les émissions du scénario technologique sont alors de 136 500 t CO2e. Ce scénario augmente les émissions de 7% par rapport à 2015 et offre donc des gains significatifs par rapport au scénario tendanciel, mais largement insuffisant au regard des objectifs.

A horizon 2050 les émissions du scénario technologique sont alors de 140 500 t CO2e. Ce scénario augmente les émissions de 8% par rapport à 2015 et offre donc des gains significatifs par rapport au scénario tendanciel, mais largement insuffisant au regard des objectifs.

Évolution des émissions de GES en tCO2e

	Diagnostic 2015	Sc. Tendanciel 2030	Sc. Techno 2030	Sc. Tendanciel 2050	Sc. Techno 2050
tCO2E	130 000	165 000	136 500	203 500	140 500
Évolution en % depuis 2015	/	+27%	+7%	+57 %	+8%